

Bordeaux, le 5 novembre 2024

## Communiqué de presse

### Avant les fêtes de fin d'année, protégeons-nous les uns les autres des infections respiratoires de l'hiver (Bronchiolite, grippe & Covid-19)

Les fêtes de fin d'année approchent, tout comme le retour des infections respiratoires telles que la bronchiolite chez les nourrissons, la grippe et le Covid-19 chez les personnes les plus fragiles. Afin de prévenir ces épidémies, l'ARS Nouvelle-Aquitaine rappelle qu'il existe des gestes simples, applicables par tous, pour se protéger et protéger les autres, en particulier les plus fragiles.

#### | Quels sont les symptômes des virus de l'hiver ?

Les symptômes apparaissent généralement une semaine après le contact avec le virus et peuvent entraîner chez les personnes fragiles une perte d'autonomie.

- **La Bronchiolite** : symptômes respiratoires (rhinites, toux), gêne respiratoire de l'enfant qui s'accompagne de difficultés pour boire et manger, quintes de toux fréquentes avec des sifflements à la respiration,
- **La Grippe** : forte fièvre, courbatures, maux de tête, fatigue intense, toux sèche, nez qui coule,
- **Le Covid-19** : symptômes très semblables à ceux de la grippe : fièvre, toux, essoufflement, maux de tête, fatigue inhabituelle..., mais aussi de diarrhée, perte de l'odorat, du goût.

#### | Quels sont les gestes de prévention à adopter ?

-  **Porter un masque jetable,**
-  **Utiliser un mouchoir à usage unique** et éviter tout contact avec les personnes vulnérables,
-  **Se laver les mains régulièrement** à l'eau et au savon au moins 30 secondes ou avec du gel hydro-alcoolique (contenant au moins 60 % d'alcool) surtout avant et après s'être occupé d'une personne fragile,
-  **Éternuer ou tousser dans le pli du coude** et se laver les mains en suivant,
-  **Aérer le logement régulièrement,**
-  **Protéger les bébés** : se laver les mains avant et après chaque change, tétée, repas ou câlin ; aérer régulièrement l'ensemble du logement ; éviter d'emmener son enfant dans les endroits publics confinés ; ne pas partager ses biberons, sucettes ou couverts non lavés ; ne pas fumer à côté des bébés et des enfants.

[Retrouvez toutes les recommandations : plaquette\\_infections\\_respiratoires\\_dgs-sept2024.pdf](#)

#### | Comment ces virus se propagent-ils ?

Ils se transmettent facilement par :

- **Les gouttelettes** chargées de virus émises lors de toux, des éternuements des personnes infectées par un virus respiratoire,
- **Le contact direct avec les mains** d'une personne infectée ou par **le contact d'objets** (jouets, doudous, tétines, boutons d'ascenseur, couverts, etc.) contaminés par une personne malade.

## I La bronchiolite : protégeons les nourrissons !

Les bébés, notamment ceux de moins de 2 ans, peuvent développer une bronchiolite. Dans la très grande majorité des cas, la bronchiolite est bénigne. Mais parfois, elle nécessite une hospitalisation, voire une admission en réanimation.

**QUELQUES CHIFFRES :** Chaque année en France, 45 000 hospitalisations liées au virus respiratoire syncytial (VRS) sont enregistrées. 69% concernent des enfants de moins d'un an. Le VRS est responsable de 80% des bronchiolites.

- **Mais il est possible de l'éviter ! Comment ?**

<b>Vacciner les femmes enceintes</b>	<b>Immuniser le nourrisson par un anticorps monoclonal</b>
<p><b>Vacciner la future maman</b> contre le VRS au cours du 3<sup>e</sup> trimestre de grossesse, entre septembre et janvier, <b>permet de protéger le nourrisson dès sa naissance et jusqu'à ses 6 mois grâce au transfert des anticorps maternels.</b></p> <p>Le vaccin Abrysvo est remboursé à 100 % par l'Assurance Maladie. Il permet de réduire de 81,8 % les infections respiratoires sévères liées au VRS dans les 3 mois suivant la naissance et de 69,4 % dans les 6 mois.</p>	<p>Le nirsevimab (Beyfortus®) protège les nouveau-nés et les nourrissons contre le virus respiratoire syncytial (VRS).</p> <p><b>Administré en une injection unique</b> par voie intramusculaire dans la cuisse, <b>ce traitement est proposé à tous les bébés dont la mère n'a pas été vaccinée pendant la grossesse.</b> Il offre une protection rapide et durable, pendant au moins 5 mois, contre les complications graves liées au VRS.</p> <p>Il peut être prescrit par un médecin ou une sage-femme, puis administré par un médecin, un/e infirmier/ère ou une sage-femme.</p>

**BON A SAVOIR :** La vaccination contre le VRS est aussi recommandée aux personnes à risque de 65 ans et plus, et pour toutes les personnes de 75 ans (mais sans prise en charge par l'Assurance Maladie).

## I La vaccination conjointe Grippe et Covid-19 : une protection hivernale indispensable !

**La vaccination conjointe contre la grippe saisonnière et le Covid-19 vise à protéger les populations les plus fragiles.** L'entourage, familial ou les professionnels de santé les prenant en charge, doivent se faire vacciner également pour les protéger. **Les deux injections, contre la grippe et le Covid-19, peuvent être administrées** simultanément (sur une zone d'injection différente).

**QUELQUES CHIFFRES :** Chaque année, la grippe touche 2 à 4 millions de personnes en France et entraîne 20 000 hospitalisations et 10 000 décès. Le Covid-19 a provoqué 36 millions de cas en France depuis le début de l'épidémie et 170 000 décès (données de Santé publique France jusqu'au mois de juin 2023).

Sont ciblés **en priorité** par ces vaccinations :

- Les personnes âgées de 65 ans et plus ;
- Les personnes atteintes de troubles psychiatrique, démence, trisomies 21 (pour le Covid-19)
- Les personnes incluant nourrissons à partir de 6 mois, enfants, adolescents et adultes atteintes de comorbidités ayant un risque plus élevé de forme grave de la maladie
- Les personnes immunodéprimées ;
- Les femmes enceintes ;
- Les résidents en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) et unités de soins de longue durée (USLD) ;
- Les personnes vivant dans l'entourage ou en contacts réguliers avec des personnes immunodéprimées ou vulnérables,
- Les professionnels des secteurs sanitaire et médicosocial.

- **Quelle prise en charge ?**

**Le vaccin de la grippe** est pris en charge à **100% pour les personnes ciblées** qui recevront une invitation et un bon de prise en charge de la CPAM.  
En cas de perte ou de non-réception du bon, il faut le demander au pharmacien qui en délivrera un nouveau.

**La vaccination du Covid-19** est prise en charge à **100 % pour tous**, elle est disponible chez le professionnel de santé qui vaccine.

La vaccination pourra être réalisée en cabinet médical, en pharmacie, dans un cabinet infirmier ou dans un cabinet de sage-femme.

Toutes les informations sur les lieux de vaccination sont disponibles sur [www.sante.fr](http://www.sante.fr).

**Pour les professionnels de santé, la vaccination est fortement recommandée, car elle permet de réduire le risque de transmission aux personnes fragiles dont ils s'occupent.**

**BON A SAVOIR :** au cours du temps, ces virus se modifient et de nouvelles formes appelées variants et sous-variants apparaissent et circulent. **Chaque année, les vaccins de la grippe et du Covid-19 sont adaptés aux variants en circulation, d'où la nécessité de se revacciner**, et ainsi de prévenir les formes graves et de réduire le risque d'hospitalisation et de perte d'autonomie chez les personnes les plus âgées.

**Contact presse**

ARS Nouvelle-Aquitaine

06 65 24 84 60

[ars-na-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-na-communication@ars.sante.fr)

## I ANNEXES – LES DONNEES PAR DEPARTEMENTS ET TRANCHES D'ÂGE

### LA BRONCHIOLITE

En 2023-2024, en Nouvelle-Aquitaine, l'épidémie de bronchiolite a duré 10 semaines dès la fin octobre à début janvier avec une intensité élevée mais néanmoins inférieure à la saison 2022-2023. La dynamique de l'épidémie a été relativement similaire dans tous les départements néo-aquitains. La bronchiolite a toutefois représenté près de 48% des hospitalisations après passages aux urgences au pic de l'épidémie.

[Infections respiratoires aiguës \(grippe, bronchiolite, COVID-19\). Bulletin du 30 octobre 2024.](#)

### LA GRIPPE

**Tableau 9. Couvertures vaccinales contre la grippe, par classe d'âge, lors des saisons 2022-23 et 2023-24, Nouvelle-Aquitaine, France**

Zone géographique	Grippe					
	Moins de 65 ans		65-74 ans		75 ans et plus	
	2022-23 (%)	2023-24 (%)	2022-23 (%)	2023-24 (%)	2022-23 (%)	2023-24 (%)
16 - Charente	33,9	27,0	51,6	47,7	63,7	63,0
17 - Charente-Maritime	32,6	26,1	52,4	48,2	64,4	63,7
19 - Corrèze	34,0	26,0	50,5	46,4	63,2	61,8
23 - Creuse	36,6	28,2	49,6	45,1	60,4	59,2
24 - Dordogne	31,7	25,2	47,9	43,6	60,2	59,2
33 - Gironde	33,0	26,7	54,8	51,6	65,1	66,8
40 - Landes	31,7	25,3	53,0	49,7	64,6	64,9
47 - Lot-et-Garonne	27,6	21,9	46,9	42,3	60,0	58,4
64 - Pyrénées-Atlantiques	31,3	25,1	52,6	48,6	66,3	65,5
79 - Deux-Sèvres	35,1	27,8	52,2	48,0	62,5	61,9
86 - Vienne	36,2	29,1	54,9	50,8	65,7	65,3
87 - Haute-Vienne	37,2	29,7	55,8	51,0	65,4	64,8
<b>Nouvelle-Aquitaine</b>	<b>33,0</b>	<b>26,4</b>	<b>52,5</b>	<b>48,6</b>	<b>64,0</b>	<b>63,8</b>
<b>France hexagonale</b>	<b>31,9</b>	<b>25,7</b>	<b>51,2</b>	<b>47,2</b>	<b>62,7</b>	<b>62,4</b>
<b>France entière*</b>	<b>31,6</b>	<b>25,4</b>	<b>50,7</b>	<b>46,6</b>	<b>62,2</b>	<b>61,9</b>

\* Ne comprend pas les données de la Réunion, où la période de la campagne de contre la grippe est différente de celle des autres départements, ni Mayotte.

Ces estimations n'incluent pas les personnes avec obésité morbide ni les femmes enceintes qui ne reçoivent pas de bon de prise en charge.

Source : SNDS-DCIR, Santé publique France, données arrêtées au 29/02/2024

### LE COVID-19

Couvertures vaccinales contre la Covid-19 chez les personnes âgées de 65 ans et plus, en Nouvelle-Aquitaine sur la campagne de vaccination 2023-2024 (octobre 2023 - février 2024).

16 - Charente	32,8
17 - Charente-Maritime	36,0
19 - Corrèze	26,1
23 - Creuse	23,1
24 - Dordogne	28,0
33 - Gironde	36,2
40 - Landes	32,7
47 - Lot-et-Garonne	25,5
64 - Pyrénées-Atlantiques	31,0
79 - Deux-Sèvres	31,7
86 - Vienne	36,5
87 - Haute-Vienne	31,6
Nouvelle-Aquitaine	<b>32,5</b>
France hexagonale	<b>30,8</b>

